https://www.snetap-fsu.fr/Dominique-Bernard-hommage-de-la-communaute-educative-et-du-SNETAP-FS U.html



Dominique Bernard : hommage de la communauté éducative et du SNETAP-FSU

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 16 octobre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3



Trois ans presque jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty, un autre professeur, Dominique Bernard, a été tué dans l'exercice de ses fonctions par un homme se revendiquant de l'idéologie islamiste, ancien élève du même lycée, vendredi 13 octobre 2023. D'autres personnels de la communauté éducative, un professeur d'EPS et deux autres agents, ont été grièvement blessés.

Le SNETAP-FSU exprime sa tristesse et son soutien aux victimes ; il condamne fermement cet attentat terroriste et appelle à la mobilisation des personnels pour défendre l'école républicaine ainsi attaquée, en se gardant de tout amalgame.

Sur demande insistante des syndicats de l'éducation (dont le <u>SNES</u>-FSU et le SNETAP-FSU), les ministres de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture ont décidé de retarder le début des cours lundi 16 octobre à 10h afin de permettre à la communauté éducative de se réunir avant pour échanger ensemble suite à ce drame qui frappe la communauté éducative et préparer comme il se doit l'accueil de nos élèves, étudiant.es et apprenti.es dans ces conditions difficiles et éprouvantes.

Une minute de silence en hommage aux victimes est prévue à 14h : "Cette minute s'inscrira dans un temps de recueillement et de réflexion avec les élèves, organisé à l'appréciation des équipes pédagogiques." Afin que les enseignant es ne soient pas laissé es seul es face à leurs classes, il conviendrait à notre sens d'expliciter cette minute de silence et d'esquisser (possiblement en binôme) un certain nombre de thématiques pouvant être abordées dans ce cadre. En dehors d'éléments de contexte utiles à rappeler, celles-ci pourraient porter utilement sur la laïcité, ou encore la nécessité de ne pas se laisser aller aux amalgames et autres raisonnements simplistes, à la xénophobie ou au racisme.

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

Dominique Bernard : hommage de la communauté éducative et du SNETAP-FSU

Nous prenons acte par ailleurs positivement du fait que les personnels de l'Enseignement Agricole puissent bénéficier du dispositif national de soutien psychologique que le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse met à disposition de l'ensemble de ses agent-es (numéro vert national et accès aux cellules rectorales).

A moyen terme, le MENJS a décidé de créer des "cellules académiques d'appui pédagogique", qui pourraient être sollicitées par les enseignant-es en cas de difficulté ou contestation de contenus pédagogiques. Les équipes "Valeurs de la République" seraient mobilisées si les difficultés persistaient. Là encore, les personnels de l'Enseignement Agricole, comme ceux de l'Éducation Nationale, doivent pouvoir solliciter ces équipes académiques. C'est une demande forte que le SNETAP-FSU portera, dans un souci de parité avec nos collègues de l'<u>EN</u>, auprès de notre ministère.

Le ministre Marc Fesneau, dans son adresse aux personnels, appelle les personnels à s'emparer de la journée du 9 décembre, Journée nationale de la laïcité. Le SNETAP-FSU exige un renforcement des moyens afin que cette journée soit véritablement l'occasion de mobiliser toute les communautés éducatives en faveur de l'école républicaine et de la laïcité.

Au-delà de cette journée, le SNETAP-FSU rappelle ses exigences exprimées il y a trois ans et pour beaucoup malheureusement demeurées sans réponse :

- la création d'une cellule de crise propre à la <u>DGER</u> pour permettre à l'enseignement agricole de répondre dans l'urgence aux situations de crise ;
- la mise en place effective d'un observatoire sur la liberté d'enseignement (plusieurs exemples de situations pédagogiques empêchées ont été constatées ces dernières années dans un certain nombre de nos établissements suite à des pressions ou menaces de lobbys extérieurs) - décision entérinée par le cabinet du ministre, à travers une réunion annuelle dédiée du <u>CNEA</u>, mais encore jamais mise en oeuvre...
- un suivi et une évaluation régulière des actions menées dans les établissements dans le cadre des plans « valeurs de la République » et « 100 % citoyen·nes », qui se doivent d'être intégrés dans les projets d'établissement depuis les attentats de 2015 ;
- l'introduction de l'EMC (Enseignement Moral et Civique), en tant que discipline, dans toutes les filières avec un horaire dédié et des dédoublements ;
- l'introduction de cours de philosophie en bac professionnel.

Le SNETAP-FSU appelle enfin tous les personnels à se joindre aux rassemblements organisés en hommage à notre collègue décédé et en soutien à l'ensemble des victimes, l'essentiel de ceux qui sont à suivre étant programmés ce lundi 16 octobre à 18h (cf. carte des rassemblements :

https://www.snes.edu/article/assassinat-dun-enseignant-dans-un-lycee-darras/)

Paris, le 15 octobre 2023

Post-scriptum:

lire aussi le communiqué de la FSU : La FSU en deuil après les attaques dans un lycée d'Arras ;

Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3